

N° 4 Emploi

POUR UN CONTRAT SOCIAL DE TRANSITION

LES ASSOCIATIONS DE SOLIDARITE SE MOBILISENT POUR UNE TRANSITION ECOLOGIQUE JUSTE

Le Collectif ALERTE se saisit de la Planification Écologique pour étudier au travers 4 thématiques, les différents impacts que celles-ci auront sur les populations les plus précaires. Afin de pouvoir y apporter des solutions, les associations de solidarité mettent en avant des propositions et des initiatives de terrain qui pourraient être généralisées.



Ce rapport consacré aux changements et défis d'adaptation dans le secteur de l'emploi du fait des conséquences de la transition écologique, constitue le quatrième numéro de ce feuilleton.

Le 20 décembre 2023, nous publierons le rapport intégral.





PROPOSITIONS RETENUES QUI DEVRAIENT ETRE MISES EN PLACE TRES RAPIDEMENT DANS LE SECTEUR DE L'EMPLOI

- 1. Création de l'emploi aidé pour la valorisation de l'économie solidaire. Cela passe notamment par le soutien pérenne et accru aux structures de l'ESS intervenant dans l'économie circulaire (nombre de poste et montant des aides, nombre de contrats aidés, aides au développement).
- 2. Soutenir la création de 200 000 emplois verts, notamment par les territoires zéro chômeur de longue durée et revenir à un soutien à TZCLD ainsi qu'aux retours à des financements précédents des Entreprises à but d'emploi (EBE).
- **3.** Mettre en place une cartographie et des planifications territoriales de la transition écologique sur l'emploi, regroupant tous les acteurs concernés par les créations, suppressions et reconversions des emplois, à l'échelle de bassin d'emplois.
- **4.** Développer la Formation en facilitant l'accès au compte professionnel de formation (CPF) à ceux qui sont le plus éloignés.

SYNTHESE

Au sein de ce chapitre, le Collectif aborde la notion de transition juste dans le contexte de la transformation de l'emploi liée à la transition écologique. La transition juste vise à rendre l'économie plus verte de manière équitable et inclusive, en créant des opportunités de travail décentes et en évitant l'exclusion de certaines populations. Cela implique un dialogue social efficace, le respect des droits du travail, et une réflexion sur la production, la consommation, les besoins non satisfaits, et la répartition équitable du travail.

La transition écologique va avoir un impact sur le marché du travail, avec des disparités importantes entre les secteurs. L'agriculture et l'alimentation pourraient voir une hausse nette d'emplois, tandis que l'industrie automobile serait fortement impactée négativement. Les associations réunies au sein du Collectif soulignent la nécessité qui va s'imposer en termes d'adaptation des territoires aux logements (afin d'accueillir les nouveaux travailleurs).

Nous présentons trois exigences pour préparer les territoires aux mutations de la transition écologique :

- Le besoin de politiques publiques territorialisées
- Le besoin d'une politique du logement
- Le besoin des politiques structurelles, notamment dans le domaine de la santé.

Il sera également nécessaire d'accompagner les opportunités d'emplois verts, notamment par le biais de la formation et de la relocalisation. Il est de la responsabilité collective de faciliter la reconversion professionnelle pour atténuer les inégalités.

Les structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) sont des acteurs pionniers dans la transition écologique et sociale. Il est primordial de les soutenir dans le verdissement de leurs pratiques à travers la formation, le financement, et l'appui technique.

Les défis et les opportunités liés à la transition écologique sur le marché du travail, doivent être abordés sous une approche équitable et inclusive afin que la société française puisse assurer une transition juste.



COLLECTIF ALERTE

34 fédérations et associations nationales engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion

Créé en 1994 sous l'impulsion de l'Uniopss, le collectif ALERTE est un lieu de réflexion et d'échanges inter-associatifs sur la pauvreté et l'exclusion et sur les meilleurs moyens de les combattre. Il réunit aujourd'hui 34 fédérations et associations nationales de solidarité, engagées dans la lutte contre la pauvreté et l'exclusion. Ancré dans les territoires, ALERTE regroupe également des collectifs inter-associatifs locaux présents dans 8 régions.

ALERTE a pour objectif l'éradication de la pauvreté – prioritairement de la grande pauvreté – et de l'exclusion qui doit être une réelle priorité nationale, globale et durable. Il a pour vocation de porter auprès des pouvoirs publics et de l'opinion la parole des personnes en situation de précarité et d'exclusion, et d'influer sur les politiques de solidarité à mettre en œuvre, mais aussi d'intégrer la participation systématique des personnes concernées dans l'élaboration des politiques publiques.

Il s'appuie sur un objectif de reconnaissance des droits fondamentaux, dans le respect de l'égale dignité de tous les êtres humains, en promouvant l'accès de tous aux droits.

C'est pourquoi le collectif ALERTE, fort de l'expertise de l'ensemble de ses membres et de ses antennes territoriales, se devait de contribuer aux enjeux de cette planification écologique. Il est impératif de penser la planification écologique comme un levier de l'inclusion sociale et de respect du droit à un environnement sain. Les associations de solidarité que nous sommes vous proposent leurs réflexions POUR que la planification écologique soit SOLIDAIRE mais aussi GLOBALE et AMBITIEUSE.



COLLECTIF ALERTE

15 rue Albert – CS 21306 – 75214 Paris cedex 13 Tél. 01 53 36 35 09 - contact_alerte@uniopss.asso.fr www.alerte-exclusions.fr

Twitter

@CollectifALERTE

Pour accéder à l'intégralité du volet emploi, cliquez